



Service Routier Départemental

**Rocade d'Avallon
Reprise des travaux**

Circulation alternée puis déviée ponctuellement

L'aménagement de la rocade contournera l'agglomération d'Avallon sur une longueur totale de 3 650 mètres. Décomposé en plusieurs étapes, il a débuté en 2004 par la réalisation d'une voie nouvelle reliant les RD 606 et RD 957 (1 500 mètres). Ont suivi la construction du carrefour giratoire béton au droit de la RD 606 (livré en décembre 2009), de la voie nouvelle entre la RD 957 et la RD 944, longue de 1 500 mètres (livrée en juin 2010), du carrefour giratoire au droit de la voie nouvelle et de la RD 957 (livré en mars 2011).

Nouvelle étape 2012

Afin d'être en mesure de poursuivre ce projet d'envergure, les travaux entrepris par l'entreprise Routes et Chantiers Modernes ont débutés le 17/01/2012. Situés à l'ouest du tracé, ils consistent à créer une voie nouvelle, longue de 200 mètres destinée à supporter le trafic routier lors des étapes suivantes. Ces travaux se dérouleront pendant un mois⁽¹⁾. A noter que l'entreprise réemploiera le fraisat⁽²⁾ pour la réalisation des accotements. Les concessionnaires ERDF, GRDF et la commune d'Avallon interviendront sur leurs réseaux respectifs.

La circulation

Une circulation alternée sera mise en place ponctuellement lors des travaux réalisés en rive de chaussée de la RD 944. Elle sera commandée par signaux tricolores. Lors des raccordements de la voie sur l'existant, une déviation ponctuelle sera activée.

Prochaines étapes

La poursuite du projet de rocade urbaine consistera à aménager un ouvrage de franchissement de la voie ferrée. Il s'agira de la construction de deux ponts, puis de la réalisation d'un carrefour giratoire dénivelé qui les reliera.

(1) La durée prévisible des travaux est d'un mois, sous réserve de conditions techniques et météorologiques favorables.

(2) Le fraisat est issu de la déconstruction de chaussée (raboitage) et peut être réutilisé notamment pour le calage d'accotements. Ce matériau peut aussi être traité avec des liants permettant la reconstitution d'une partie de chaussée dégradée.

A noter

En 2011, le Service Routier Départemental a réutilisé 10 000 tonnes de matériaux issus des chantiers réalisés en régie.

Le fraisat récupéré a été réemployé au calage d'accotements, remblai et renforcement de chaussées dégradées (purgés) et au retraitement des matériaux en place pour la reconstruction de chaussée.

Soyez particulièrement attentifs à la signalisation mise en place

**Anticipez et prévoyez d'allonger votre temps de trajet
pendant la période des travaux
pour votre sécurité et celle des agents qui travaillent sur le chantier !**

**Communiqué consultable sur le site du Conseil Général <http://www.lyonne.com>
rubrique Infos Routes / Suivi des chantiers du Conseil Général.**